

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur ses priorités en matière de police et de lutte contre la délinquance, à Evry le 1er août 2007.

Mesdames et Messieurs

Je voudrais tout d'abord vous dire que cela me fait quelque chose de très particulier d'être parmi vous, au côté de notre ministre de l'Intérieur, Michèle ALLIOT-MARIE, en présence des élus de ce département. Ce n'est pas la première fois que je viens à Evry, mais c'est la première fois que j'y viens en tant que Président de la République.

J'ai souhaité placer cette visite sous le thème de la fidélité : fidélité que je dois aux femmes et aux hommes de la sécurité intérieure, fidélité au travail que nous avons réalisé ensemble, fidélité aux engagements que j'ai pris pendant la campagne présidentielle.

La France peut s'enorgueillir de disposer en toutes circonstances de 150.000 policiers, de 100.000 gendarmes et de 250.000 pompiers, civils et militaires, professionnels ou volontaires, qui assurent leur protection, leur sauvegarde, et leur sécurité.

Je vous connais bien. J'ai été à vos côtés durant ces années, dans vos joies, vos réussites. J'ai admiré votre courage, votre professionnalisme pour affronter les situations les plus difficiles. J'ai été avec vous aussi dans ces instants sombres, que l'on ne peut pas banaliser, auxquels personne ne peut s'habituer.

Il y a quelques semaines encore, un jeune policier, Reynald CARON, a trouvé la mort à la foire du Trône. La justice, M. le Président, M. le Procureur, dira les responsabilités. Mais cette violence n'est plus tolérable. Cette violence qui aboutit à la mort d'un jeune homme de 31 ans, qui avait voué sa vie au service des autres, je ne peux l'accepter, comme je ne peux accepter l'assassinat du lieutenant colonel AMBROSSE ou le décès du Major JOACHIM de la gendarmerie nationale. Je ne peux accepter les drames que cette violence provoque dans leurs familles, pour leur épouse, leur conjoint, leurs enfants... Que vaut mon soutien si sincèrement prodigué face à des pertes inacceptables, irréparables pour une famille ?

Au nom de quoi faudrait-il trouver normal de frapper quelqu'un, sous le prétexte qu'il est policier ?

4.711 fonctionnaires de police ont été blessés en mission de police en 2006 : Parmi ceux-ci, certains de vos collègues, le capitaine AUBRIOT, le gardien AUDIFFREN aux Tarterêts, et bien d'autres encore.

Je n'accepte pas que les représentants de l'Etat soient insultés, soient menacés, soient agressés. Je veux que cette violence fasse l'objet d'une tolérance zéro, parce qu'il s'agit de la dignité de ces fonctionnaires, de la dignité de l'Etat, parce qu'à travers vous c'est à l'autorité de l'Etat que l'on porte atteinte, c'est la République que l'on offense.

Cette violence gratuite n'appelle que la sévérité.

S'il est légitime de vous accorder un soutien sans faille lorsque vous êtes injustement attaqués, je veux vous rappeler que les fautes graves commises, les compromissions, les abus d'autorité ne sauraient faire l'objet d'aucune mansuétude. Les détenteurs de l'autorité que vous êtes doivent l'exercer avec discernement et sens de la responsabilité. Je suis meurtri quand je rencontre les parents du petit Nelson, tué par un véhicule de police qui ne respectait aucune des règles de conduite en dehors de toute urgence. Il vous appartient, à tous les niveaux de la hiérarchie, d'être exemplaires et d'être irréprochables. Quand l'un d'entre vous se comporte mal, c'est toute l'institution qui en supporte les conséquences.

l'institution qui en supporte les conséquences.

J'y ai toujours veillé. Je sais que Michèle ALLIOT-MARIE le fera de la même façon, c'est-à-dire de façon intraitable.

La pensée unique nous disait qu'on ne pouvait rien faire contre la délinquance, que c'était la violence, que c'était la société qui était comme ça, que pour faire reculer l'insécurité et la violence il fallait changer la société.

Nous avons prouvé qu'une autre politique était possible, qu'il fallait arrêter de chercher des excuses aux délinquants, qu'il fallait arrêter de faire comme si toutes les causes de la violence étaient dans la société et aucune dans les voyous, qu'il fallait concentrer les moyens de la police sur les missions qui sont les siennes : identifier ceux qui commettent des délits, les rechercher, les arrêter les mettre à la disposition de la justice.

On m'a dit qu'il ne faut pas créer de tension, qu'il ne faut pas donner de prétexte aux casseurs, qu'il faut à tout prix éviter de créer les conditions de l'affrontement. Je connais ce raisonnement. Est-ce que l'on veut que la police se dérobe ?

Est-ce que l'on veut que la police ferme les yeux ?

Est-ce que l'on veut que la police n'interpelle pas les fraudeurs ?

Est-ce que l'on veut que la police laisse les voyous libres d'agir ?

Moi je ne le veux pas.

Si nous interdisons aux policiers de poursuivre les délinquants de peur qu'il leur arrive un accident, quelle société préparons-nous à nos enfants ?

Ne rien faire parce que l'on veut avoir la paix, pratiquer une forme d'angélisme où on se voile la face pour ne pas voir ce qui se passe, interdire aux policiers d'intervenir pour éviter tout incident serait une politique irresponsable.

Si le fait d'être mineur excuse tout, si nous laissons le petit voyou devenir un héros dans son quartier faute de sanction susceptible de faire réfléchir ceux qui seraient tentés de l'imiter, si le petit caïd, après chaque délit, revient impuni dans sa cité pour y être accueilli en héros, c'est une insulte à la République et c'est une injure à son propre avenir. Car cette impunité va conduire le petit voyou à recommencer et à servir d'exemple aux autres. Si on continue comme cela, la société se défera jusqu'au jour où l'autodéfense s'installera et l'Etat ne pourra plus agir. Cela sera la négation de la République.

L'ordre, c'est l'échelle des valeurs qui est reconnue.

L'ordre c'est la sécurité des personnes et des biens.

Entre 1997 et 2001 la délinquance avait augmenté de 15%. Depuis, elle a chuté de 13,5%. En 2001, on interpellait un auteur de crimes et délits sur 4. Aujourd'hui, on en interpelle 1 sur 3. Ce n'est pas encore assez. Mais si la stratégie que nous avons retenue n'était pas la bonne - peut-être qu'il y en a des meilleures - alors qu'est-ce que l'on doit dire de celles d'avant ? Bien sûr qu'il y a des progrès à faire. Mais ces chiffres sont incontestables. Il y a des indicateurs plus précis qui montrent que des améliorations ont été réalisées dans tous les domaines. Je veux vous rendre hommage pour l'efficacité de votre travail.

On a mis en oeuvre beaucoup de réformes. La loi de programmation pour la sécurité intérieure a été scrupuleusement respectée. Nous avons donné beaucoup de moyens à la police scientifique et technique. Je ne saurais trop recommander à Michèle ALLIOT-MARIE d'abandonner cette culture de l'aveu, si ancrée dans la police, pour aller vers la culture de la preuve, par le biais de la police scientifique et technique, qui ne doit pas être simplement réservée aux grandes affaires, mais qui doit être dans les commissariats pour vous donner tous les moyens de faire votre travail. Je sais que beaucoup reste à faire, et je sais que rien n'est plus important que le respect de la parole donnée. Il faut un Etat fort. Il faut combattre l'impuissance publique.

Mais le rôle du Président de la République, c'est de veiller à l'application de la loi et de protéger les honnêtes gens. Je me suis engagé à faire du rétablissement de l'autorité républicaine une priorité. Sans autorité, il n'y a pas de vie en société possible.

Je dois dire que le mot autorité ne me fait pas peur. L'autorité, ce n'est pas l'autoritarisme.

L'autorité ce n'est pas l'obéissance aveugle, c'est l'obéissance consentie. L'autorité ce n'est pas la crainte, c'est le respect. L'autorité ce n'est pas la force, c'est la légitimité.

Mais arrêtons de faire croire que la contestation systématique de toute forme d'autorité conduirait à l'amélioration de la société. Il faut une autorité, et que cette autorité assume ses responsabilités. C'est comme cela que cela peut marcher. On doit respecter la loi. On doit respecter les fonctionnaires en charge de faire appliquer la loi. On doit respecter la personne âgée. On doit respecter la femme. On doit respecter l'enfant. On doit respecter le plus faible. Pour cela, il faut qu'il y ait une autorité qui fasse appliquer la loi. Et cette autorité, c'est vous. En niant toutes les formes d'autorité, en récusant toutes les manifestations de l'autorité, on risque de réinstaller la barbarie dans notre société. En contestant l'autorité, on croyait s'émanciper. La vérité c'est que l'on s'est aliéné. Je sais bien qu'un jeune se construit en disant non, ce n'est pas une raison pour lui dire oui. Je sais bien qu'un jeune se construit en contestant la règle établie. Mais s'il n'y a pas de règle, qu'est-ce qu'il conteste ? Quelle société préparons-nous ?

Quand l'autorité est défaillante, ce sont les plus humbles, les plus vulnérables, ceux qui n'ont pas les moyens de se protéger qui en pâtissent le plus.

Quand il n'y a plus d'interdit, quand il n'y a plus de tabou, quand il n'y a plus de hiérarchie de valeurs, quand il n'y a plus de limite, quand il n'y a plus rien de sacré, alors il n'y a plus de liberté. Allez donc voir dans les autres pays, quand l'on porte atteinte à un uniforme. Cela ne viendrait jamais à l'idée de personne. Les fonctionnaires doivent être respectés.

Je ne cherche pas à être l'ami des voyous, je ne cherche pas à être populaire parmi les trafiquants et les fraudeurs. Je ne cherche pas à être bien vu des casseurs.

Je ne mettrai jamais sur le même plan la victime à laquelle nous devons tout et le délinquant qui doit répondre des faits dont il est coupable. Peut-être qu'un délinquant était une ancienne victime ? Dans ce cas, cela n'arrange pas sa situation de faire de quelqu'un d'autre une victime à son tour.

Je veux être le Président d'une France dans laquelle tous les moyens de l'Etat seront mobilisés pour améliorer la sécurité des Français.

Il faut donc poursuivre le travail engagé dans les forces de sécurité intérieure. J'ai demandé à Michèle ALLIOT-MARIE de préparer une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, pour conforter les acquis opérationnels, développer la place des nouvelles technologies, améliorer nos modes d'organisation, mutualiser nos deux forces, renforcer au-delà de la performance brute l'efficacité des services. Ces objectifs sont ambitieux. Elle a toutes les qualités pour les remplir, avec vous.

Les enjeux sont vitaux. Nos concitoyens attendent des résultats, des résultats en matière de baisse de la délinquance. Il faut notamment enrayer la montée des violences faites aux personnes et encore augmenter les taux d'élucidation.

Il faut adopter une nouvelle politique pour changer la situation actuelle des banlieues. C'est un enjeu majeur. L'Etat, les collectivités locales ont déjà considérablement investi sur ces territoires. Qu'est-ce que l'on voit ? On voit que la situation perdure, que les améliorations que l'on était en train d'attendre, on ne les a pas. L'objectif est donc républicain : c'est la fin des ghettos, la sécurité, l'emploi, l'égalité des chances pour tous. La méthode, c'est la fermeté et la solidarité : la lutte contre les bandes et la criminalité, et en même temps le droit à la meilleure éducation pour ceux qui ont la volonté de réussir. Le combat contre les discriminations, et en même temps le travail plutôt que l'oisiveté. Tous ceux qui veulent s'en sortir, il faut qu'on les aide. Tous ceux qui veulent empoisonner la vie des autres, il faut qu'on leur fasse comprendre que la société ne se laissera pas faire.

La situation internationale, les événements de Londres et Glasgow doivent nous inciter à une très réelle vigilance en matière de lutte contre le terrorisme. La France n'est pas un sanctuaire. Nous devons améliorer nos dispositifs. C'est dans cet esprit que j'ai demandé au ministre de l'intérieur de concevoir un très vaste plan de développement de la vidéosurveillance, tant en termes d'implantation de caméras dans les lieux stratégiques, qu'en termes de mutualisation et d'exploitation des images par les forces de police. J'ai été très impressionné par la façon dont nos voisins ont pu interpellé des criminels qui avaient déposé des bombes. Est-ce que l'on a le

droit de refuser l'apport extraordinaire que représente la vidéosurveillance pour les enquêtes criminelles ?

Je me suis engagé, pendant la campagne électorale, à donner une réponse au problème des multirécidivistes avant la fin de l'été 2007. 5% des délinquants font 50% de la délinquance. On ne peut tout de même pas tolérer d'avoir toujours les mêmes clients qui viennent dans les mêmes conditions pour les mêmes faits. Je ne trouve aucune excuse aux multirécidivistes.

C'est pour cela que j'ai souhaité qu'il y ait des peines planchers pour les récidivistes.

J'avais pris l'engagement auprès des Français, de donner à la justice les moyens de lutter contre ce fléau qu'est la récidive. J'ai tenu cet engagement.

Le Parlement a adopté le projet de loi renforçant la lutte contre la récidive. Le message que nous adressons aux délinquants est clair : la prison est désormais la règle pour les multirécidivistes et plus important encore, ils ne peuvent désormais plus ignorer la peine minimale qui leur sera infligée. Je veux bien que l'on le conteste, il y a peut-être d'autres solutions, mais alors que l'on nous les donne. Mais dans mon esprit les choses sont claires : quand on est multirécidiviste, on doit être puni plus sévèrement quand on revient devant le même tribunal. C'est une question républicaine pour la société.

Il y avait aussi la question de la justice des mineurs. Nos principes sont dépassés. Il ne s'agit pas de mettre les mineurs en prison. Il s'agit de remettre dans le droit chemin ceux qui s'en écartent, en leur faisant le plus tôt possible prendre conscience de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas.

L'ordonnance de 1945, c'est un texte généreux et humaniste. Mais comment ignorer que les 62 années qui se sont écoulées depuis sa rédaction l'ont rendue obsolète et parfaitement inadaptée à la délinquance des mineurs d'aujourd'hui ? C'est quant même extraordinaire de ne pas pouvoir comprendre cela. C'est un texte tout à fait respectable, mais qui a 62 ans. Est-ce que les jeunes mineurs délinquants n'ont pas changé depuis 62 ans ? Qui peut dire cela ? D'ailleurs, cela n'est pas une question de gauche ou de droite. Ici, à mes côtés, il y a des responsables de gauche qui connaissent ces questions. Il n'y a pas une personne honnête qui puisse dire que les choses n'ont pas changé. Cela n'est pas une question de vision des policiers ou de vision des magistrats.

Chacun est bien convaincu que l'on ne peut pas sanctionner un mineur récidiviste de 17 ans en 2007 comme on le faisait il y a 62 ans. Sans compter ce sentiment d'impunité considérable qui fait que les mineurs sont aujourd'hui utilisés par des majeurs sans scrupule, arguant de cette impunité.

La loi qui vient d'être votée met un terme à ce décalage incompréhensible entre la commission d'actes graves, et des condamnations trop légères. Pour le mineur multirécidiviste, l'excuse de minorité est terminée. Les peines minimales d'emprisonnement seront applicables aux mineurs multirécidivistes de plus de 16 ans.

Cette fermeté, nous la devons aux victimes, mais nous la devons aussi aux policiers qui en ont plus qu'assez d'arrêter toujours les mêmes. Je me souviens d'ailleurs - c'était dans le département de l'Essonne - qu'on m'avait expliqué que l'on avait interpellé cinq jeunes, le plus jeune avait 13 ans, dans un laboratoire de confection de cocktails Molotov. Ces mineurs avaient été mis en garde à vue pour être interrogés. Je parle sous contrôle du Procureur, il pourra porter témoignage pour confirmer que ce que je dis est exact. La question a été posée aux mineurs : mais comment cela ce faisait-il qu'ils avaient constitué un laboratoire ? On était tous stupéfaits : le plus vieux, je crois, avait 16 ans, et le plus jeune 13 ans, et ils ont constitué un laboratoire de cocktails Molotov. Vraiment, est-ce que c'est une occupation quand on a 13 ans ? On s'était posé la question : mais pourquoi y avait-il que des mineurs ? Les 24 premières heures de garde à vue, on n'a pas eu la réponse. Puis, le dernier jour de la garde à vue, dans les dernières heures, on a eu la réponse. Parce que c'est ceux que l'on appelle les « grands frères », expression pour un caïd, qui avait mis des mineurs pour fabriquer les cocktails explosifs, uniquement parce qu'ils se disaient que les mineurs resteraient impunis.

Si les pouvoirs publics, ministre de l'Intérieur, Président de la République, Premier ministre, parlementaires, si nous ne tirons pas les conséquences de cette situation, nous laissons les fonctionnaires qui vous êtes, qui travaillent sous nos ordres et sur nos instructions, totalement

fonctionnaires que vous êtes, qui travaillez sous nos ordres et sur nos instructions, totalement démunis face à une situation que plus personne ne peut piloter et ne peut contrôler.

Voilà pourquoi il fallait y apporter des réponses. Alors, on verra bien Michèle, est-ce que cela marche ? Est-ce que cela sera suffisant ? Est-ce qu'il faudra aller plus loin, est-ce qu'il faudra adapter ? Nous le ferons. Mais ce que nous voulons, c'est que le cancer de la multirécidive, soit terminé. Vous comprenez, quand on voit des citoyens de 20 ans qui ont déjà 70 inscriptions au casier, c'est une démission de la société de les juger comme s'il ne s'était rien passé. Quand on voit des jeunes, de plus en plus jeunes, se lancer dans cette impasse qu'est la violence, une violence gratuite, une violence sauvage, et que la société ne réagit pas avec fermeté, c'est de la non assistance en personne en danger, pour la victime innocente de la rue, pour le policier ou le gendarme qui sera blessé, et même pour le coupable.

Evidemment, si l'on ne lui dit rien... Je me souviens de cette affaire du « gang des barbares » - vous vous rendez compte, déjà, quand on a l'idée de se nommer comme cela ! Vous vous rendez compte à quel point lamentable on en est arrivé ! Le chef présumé, un dénommé FOFANA, 24 ans. Quand on a récupéré le petit ALIM, il a été torturé sur 90% de son corps. Je pose la question : est-ce que l'on devient barbare à ce point là entre 23 ou 24 ans ? Ou est-ce qu'il y a eu des alertes, des signaux, des dérives, à un moment où la société n'a pas voulu y répondre avec assez de fermeté ?

Que seraient-ils devenus, tous ces voyous, tous ces barbares, si la société, au lieu de fermer les yeux, s'était comportée normalement et avait sanctionné sévèrement au premier comportement délictueux ? C'est quand même des questions que je veux poser devant les Français. C'est mon devoir de les poser. Si, Michèle, nous ne les posons pas nous, qui le ferait à notre place et qui le dirait ? C'est bien beau les bonnes consciences, c'est bien beau les grandes digressions sur ce n'est pas de leur faute. Ah oui, ce n'est pas de leur faute, mais quand même, à un moment donné, il y en a un qui fait quelque chose qu'il ne doit pas faire. Parce que dans la République Française on doit se comporter normalement. Ce n'est pas normal d'aller kidnapper un malheureux jeune qui n'avait rien fait et d'aller le torturer, quand même !

Ce n'est pas cela que l'on veut comme vie dans nos quartiers, ou d'aller attendre un CRS, pour le seul fait qu'il a un uniforme, pour le tabasser et le frapper à coups de batte de base-ball, à la tête naturellement. C'est quand même, M. le Procureur, une circonstance aggravante. On peut bien dire tout ce que l'on veut. Quand j'ai été voir votre collègue à l'hôpital, et que j'ai constaté ses blessures, toutes à la tête, ce n'est pas un hasard. Cela prouve que l'on a frappé pour faire mal, voire pour tuer. Disons les choses comme elles sont.

La justice, la police, les forces de sécurité, main dans la main, nous devons apporter une réponse. Je ne considère pas normal que dans certains quartiers, on doit vous envoyer à 80 pour rétablir l'ordre. Dans une démocratie, il suffit qu'un ou deux policiers ou gendarmes arrivent et que la seule vision de l'uniforme impose suffisamment de respect et, pourquoi ne pas le dire, parfois de crainte, pour que cela suffise.

Regardez ce qui se passe ailleurs. Quand, pendant des années, on considère que cela est normal, que cela fait partie des risques du métier de se faire jeter des pierres, pareil pour les voitures brûlées. Cela fait 25 ans que cela devient un sport national, donc a décidé d'interpeller - même si cela est très difficile, M. le Président, parce que c'est très facile de mettre le feu à une voiture. En général, ceux qui mettent le feu ne mettent pas le feu à la leur, mais à la voiture du voisin, comme si cela les amusait. S'ils veulent faire brûler des voitures, qu'ils fassent brûler les leurs et pas celle du voisin.

Le jour où les sanctions tomberont vraiment, cela dissuadera ceux qui veulent les imiter.

Messieurs, je tenais à vous le dire, à vous le dire du fond du cœur, vous faites un travail très utile. Je vous demande de le faire sous l'autorité de votre ministre de façon exemplaire, parce que vous êtes la police de la République, une force légitime qui obéit à un code de déontologie. On ne se laisse aller à rien, même pas la familiarité, pas le tutoiement, même pas la fenêtre ouverte avec le bras ballant. Non, cela ne se fait pas. C'est la police de la République. Mais en même temps, quand l'un d'entre vous est frappé, insulté, blessé, on doit être totalement à vos côtés. Il faut obtenir des résultats. Vous savez, les Français nous font confiance, vous font confiance.

Mais les résultats, on doit en obtenir. Après tout, vous avez choisi un métier qui est passionnant, un métier où il y a un peu de stress, beaucoup de responsabilités. Vous l'avez choisi ! Vous vouliez du travail, vous allez en avoir. Vous vouliez des responsabilités, on vous les donne. Mais on veut des résultats. Oui, mais alors, on me dit que je vous mets la pression. Ah bon ? Mais qu'est-ce que l'on attend de moi ? Que je dise que l'on se moque que vous ayez des résultats ou pas. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Ce n'est pas la même chose d'avoir des résultats ou de ne pas en avoir.

Les policiers, c'est sur le terrain. J'ai vu notamment, que la main courante, l'informatique, vous la développez à fond pour savoir, dans chaque commissariat, comment on utilise les effectifs. Vous me parlez souvent des effectifs. Les effectifs, bien sûr que c'est important, mais en même temps je suis persuadé que l'on a des gains de productivité formidables à accomplir.

C'est une discussion que l'on aura avec les élus. Je ne suis pas persuadé que tout le monde veut son commissariat ou son poste de police. Moi, je préfère de beaucoup qu'il y ait moins de commissariats, moins de postes de police, et plus de policiers en patrouille. En patrouille, il y a aussi des barrettes jaunes, pas simplement les épaulettes bleues. Tout le monde, les chefs aussi, en patrouille, pour l'encadrement, c'est très important. Je sais ce que je dis. Tout le monde doit être sur le terrain. Je vous assure vous en aurez une récompense formidable. D'abord, parce qu'il y a une prime de mérite, que Michèle va répartir. Et puis, le regard de nos concitoyens sur l'uniforme de la police, l'image de la police, s'en trouvera renforcé.

L'image de la police est très bonne. Soyez fiers de l'uniforme que vous portez et du regard que les gens portent. Les gens ont confiance en vous. C'est la vérité. On a beaucoup fait, d'ailleurs, pour qu'il en soit ainsi. Continuez bien ce travail. J'espère que vous avez compris que cela m'a vraiment fait plaisir de venir ici.

Allez, bon courage et bon été.